ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D141665161**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/10/2026	26051572

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S037D153**
(9) RAISON SOCIALE : **LB 37**

(3) COORDONNÉES : **4, Allée Panhard et Levassor**
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **037D1214**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
EF-025-WH(F)	06/10/2016	06/10/2016

Marque	Désignation commerciale
DS	DS 4

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7NXHNYMGY559410	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CPFVP000G237	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

111218

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 29/10/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AR

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : G

4.13.1.b.2. BATTERIE DE SERVICE : Manque d'étanchéité : perte de substances dangereuses

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AV, AR

8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante : AV

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse : AR

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AV, AR

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AV, AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AV, AR, D, G

8.2.12.d.1. ÉMISSIONS GAZEUSES : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0011 P0369 P11A9

Kilom?trages relev?s lors des derniers contr?les techniques depuis le 20 mai 2018 :

05.03.2025: 104 166 km / 27.01.2021: 59 568 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-2.9 %	-1.8 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		